AIB-VINÇOTTE Belgium, association sans but lucratif
ORGANISME DE CONTROLE AGREE
Siège social: Avenue André Drouart, 29 - 1160 Bruxelles
Tél.: 02 674 57 11 - Fax: 02 674 59 59 - Télex: 23166

☐ AV Antwerpen : Tél.: 03 221 86 11 ☒ AV Les Isnes : Tél.: 081 43 26 11 Code PC Résí. ☐
☐ AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11 ☐ AV Liège : Tél.: 04 247 47 33
☐ AV Gent : Tél.: 09 244 77 11 ☐ AV Luxembourg : Tél.: 00-352 481 85 81 ☐

Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: Idem
N° de TVA: .....
ou n° de la carte d'identité: .....
Distributeur: ELECTRABEL
.....
.....
Compteur: n°: ..... index: .....
Type de comptage: ☒ jour - ☒ bihoraire - ☐ nuit - .....
.....

RAPPORT n°: .....
Membre n°: ..... Quittance n° 0707328052
Installation: Nom: Mr RIBOUX-SKINKEL
Adresse: rue Saint Remy 2
5070 NEVRIEMONT
Date de visite: 07/08/2002
Propriétaire ou Mandataire: Tél.: .....
Nom, Prénom: Idem
Adresse: Idem
Demandeur: Idem

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☐ Extension ☐ Modifi. ☐ Existante ☐ Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE: art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☐ RGPT ☐ R.T. ☐ de la Cie d'électricité

Installation conçue pour la tension de 3x230 V, AC, Protection branchement: Max 40 A Type: In
Description du branchement: souterrain Type câble: EXVB Section: 4 x 16 mm²
Alimentation tableau principal: 4 x 10 mm² Nbre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux: 12 II + 4 III / 3 II
Type de prise de terre: Barre Résistance de dispersion: 4 Ohms Isolement général: 1 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

Voir schémas		

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):
Néant

Le différentiel général ~~était~~ - a été - plombé
L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 07/08/2027 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:
LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - ~~N'EST PAS~~ - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ~~ETAIT~~ - PEUT ETRE - ~~NE PEUT PAS ETRE~~ - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):
Vu par ELECTRABEL le 03/08/02
LB L. BUCCIARELLI

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le .....
Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: .....
VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature

15 001 0 1 12